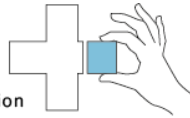


Critères d'évaluation des fonds de recherche et de développement

Critères de base	Différentiation/contrôle
Thème Pertinence pour la rééducation de la main	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéfice direct pour la pratique</li> <li>• Thème fréquemment abordé</li> <li>• Absence ou manque d'évidences</li> <li>• Caractère innovant</li> </ul>
Intéressant pour les hôpitaux universitaires, les petites cliniques et les cabinets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet est constitué d'une marche à suivre et d'un calendrier (la SSRM met une grille à disposition)</li> <li>• Le sujet aborde une problématique qui concerne la pratique de petites et grosses structures et tient compte des différences structurelles et des différentes conditions</li> </ul>
Devoir d'information à la SSRM et publication des résultats dans le promanu (en premier lieu)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rapports réguliers sur l'état du projet au comité</li> <li>• Obligation d'informer en cas de difficultés ou d'interruption</li> <li>• Réglementation de la première publication des résultats dans le promanu au plus tard 2 ans après la conclusion du travail. Exception publication dans un Peer-reviewed journal ou dans une autre revue scientifique.</li> </ul>
Accès uniquement aux membres de la SSRM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au minimum une des personnes impliquées dans le projet doit être membre de la SSRM</li> <li>• Les non-membres peuvent faire une demande d'adhésion au moment du dépôt du projet</li> </ul>
L'accès est accordé qu'aux étudiants parrainés par un membre de la SSRM	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les étudiants peuvent présenter un projet en collaboration avec un membre du comité ou de l'association</li> <li>• Le membre s'engage à soutenir et conseiller techniquement l'étudiant</li> <li>• Le projet doit posséder des caractéristiques techniques spécifiques qui l'empêche d'être</li> </ul>



	traité à l'école
Le projet doit impérativement être remis en entier (doit par exemple être mis en relation avec le OE).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le project a un plan et un kalandrier (la SSRM met une grille à disposition du chercheur)</li> <li>• La SSRM n'est pas impliquée dans le contenu et la réalisation du projet</li> </ul>
Des connaissances sur la recherche quantitative et qualitative sont requises (par exemple cours „Reflektierte Praxis-Wissenschaft verstehen“).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Choix d'un plan d'étude adéquat</li> <li>• Construction et méthode selon les standards de qualité comme par ex.                             <ul style="list-style-type: none"> <li>○ CARE pour case reports</li> <li>○ STARD pour diagnostic accuracy</li> <li>○ STROBE pour observational studies</li> <li>○ CONSORT pour randomized controlled trials</li> <li>○ PRISMA pour systematic reviews, meta-analyses</li> </ul> </li> </ul>

Remarque: Les droits d'auteurs sont réglementés à partir du moment où les fonds sont accordés (par exemple utilisation des résultats pour d'autres projets).

Déroulement:

- Le projet doit être approuvé à l'unanimité par le comité
- Le parrainage financier d'un projet est d'un tiers des couts de celui-ci et s'élève au maximum à Fr.1500.-.